



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)  
J0K 1C0  
☎ (450) 755-4782  
☎ (450) 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité :

QUE le règlement numéro **697-2015** intitulé « *Règlement modifiant le règlement numéro 384-1991 constituant un comité consultatif d'urbanisme* » adopté lors de la séance du conseil tenue le lundi 14 septembre 2015 entre en vigueur le 17 septembre 2015, date du jour de sa publication (*L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450*).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 17<sup>e</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2015.**

**Patricia Labby**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 17<sup>e</sup> jour de septembre 2015, entre midi et seize heures.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17<sup>e</sup> jour de septembre 2015.*

**Patricia Labby**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim